



Décision de radiodiffusion CRTC 2005-288

Ottawa, le 5 juillet 2005

Campbell River TV Association
Campbell River (Colombie-Britannique)

Demande 2005-0328-6

Modification de la zone de desserte

Le Conseil **approuve** la demande présentée par Campbell River TV Association en vue de modifier la zone de desserte autorisée de l'entreprise de distribution de radiodiffusion par câble qui dessert Campbell River, afin d'y inclure le secteur nord d'Orange Point Road sur la route 19 jusqu'à Race Point Road, incluant le projet de développement Discovery Bay.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>